



MARCHIENNES

Ville de toutes les passions.

Le Maire,
Claude MERLY

Reçue en Sous-Préfecture de Douai le :

Publiée le : 26 SEP. 2023

Certifié exact :

Le Maire



ARRÊTÉ N° 2023 – 217 INTERDISANT TEMPORAIREMENT LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES ET RESTREIGNANT LA CIRCULATION DES PIÉTONS

Le Maire de la Commune de MARCHIENNES,

Vu la disposition de la loi 82-623 du 23 juillet 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la voirie routière,

Considérant la demande de M. Romain LECONTE et Mme Lou MEUROT en date du 22 septembre 2023 sollicitant une autorisation d'occuper temporairement le domaine public routier afin d'effectuer leur déménagement,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures de sécurité nécessaires afin de permettre le stationnement des véhicules de déménagement chez M. Romain LECONTE et Mme Lou MEUROT, au n° 14 rue Auguste Maton – Appt 3, à Marchiennes,

ARRÊTE

Article 1 : Du 06 octobre 2023 à 20h00 au 07 octobre 2023 à 18h00, le stationnement des véhicules sera interdit sur deux places de stationnement et la circulation des piétons sera restreinte, côté pair, face au n° 14 rue Auguste Maton, à Marchiennes.

Article 2 : Des panneaux de signalisation, prévus par les textes en vigueur, seront installés par les **Services Techniques de la Ville** afin de permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Ce présent arrêté devra être affiché et visible du Domaine Public.

Article 4 : Le non respect de cet arrêté entraînera une mise en fourrière immédiate des véhicules.

Article 5 : M. Le Commandant du Commissariat de Police de Somain est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Marchiennes, le 26 septembre 2023.

Le Maire,
Claude MERLY



Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire – Hôtel de ville – Place Gambetta – 59870 MARCHIENNES
Tél : 03.27.94.45.00.